



**Charges locatives :
le bailleur peut-il mieux faire ?**

Vendredi 28 janvier 2011

Délégation à l'action professionnelle
L'Union sociale pour l'habitat



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Les Salons du Relais

Paris

Introduction

Frédéric Paul

Délégué à l'action professionnelle de l'Union sociale pour l'habitat

Charges locatives : le bailleur peut-il mieux faire ?

Vendredi 28 janvier 2011



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

L'état des lieux

- **Panorama des résultats 2007 et 2008 et les évolutions**

Brigitte Brogat, Conseillère technique à la Délégation à l'action Professionnelle à l'Union sociale pour l'habitat

- **Témoignage**

Claire Schuehmacher, Chargée de l'Observatoire des charges – Grand Lyon Habitat

Charges locatives : le bailleur peut-il mieux faire ?

Vendredi 28 janvier 2011



Une approche renouvelée du suivi et de la gestion des charges

- Les évolutions de l'outil national d'observation

Nadia Montaner, Consultante – Habitat & Territoires Conseil

- Une démarche globale appuyée sur la mise en place d'un outil interne d'observation

Serge Bremec – Batigère Sarel

Charges locatives : le bailleur peut-il mieux faire ?

Vendredi 28 janvier 2011



Questions – Réponses

Charges locatives : le bailleur peut-il mieux faire ?

Vendredi 28 janvier 2011



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT

Débat : vers une maîtrise partagée des charges avec les locataires ?

Animé par :

Patrick Kamoun, Direction des relations institutionnelles et du partenariat de l'Union sociale pour l'habitat

Brigitte Brogat, Conseillère technique à la Délégation à l'action Professionnelle à l'Union sociale pour l'habitat

Participants :

Claire Schuehmacher, Chargée de l'Observatoire des charges, Grand Lyon Habitat

Sylvain Molina, La Colmarienne du Logement

Hervé des Lyons, Conseiller juridique à l'Union sociale pour l'habitat

Simone Bascoul, Vice Présidente de la CLCV

Jean-Baptiste Willaume, Chargé du secteur Habitat, Urbanisme et Cadre de Vie, CSF

Charges locatives : le bailleur peut-il mieux faire ?

Vendredi 28 janvier 2011



Conclusion

Charges locatives : le bailleur peut-il mieux faire ?

Vendredi 28 janvier 2011



L'UNION SOCIALE POUR L'HABITAT